**IMMAD**

**Société Civile Immobilière**
**au capital de 3 000 Euros**

**Siège Social : 13 avenue Flammarion**
**92600 ASNIERES-SUR-SEINE**

**R.C.S. NANTERRE 899 122 469 – 2021D01524**

# PROCES - VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 04 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq

Le quatre octobre
à dix-neuf heures trente

Au nouveau domicile des cogérants,

8 rue Armand Lépine
92270 BOIS-COLOMBES,

Les associés de la Société Civile Immobilière IMMAD au capital de 3 000 euros, divisé en 600 parts sociales de 5 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de la Gérance.

Sont présents :

. Monsieur Arthur DUGUET, cogérant associé, titulaire
De DEUX CENT QUATRE VINGT CINQ parts sociales,
ci ..... 285 parts

. Madame Maguelone DUGUET– DE RICAUD, cogérante associée,
Titulaire de DEUX CENT QUATRE VINGT CINQ parts sociales,
ci ..... 285 parts

. La SCI ELIM, associée, titulaire
De TRENTE parts sociales,
Représenté par Monsieur Patrick DUGUET, cogérant associé,
ci ..... 30 parts

**Total des parts présentes ou représentées ..... 600 parts.**

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La réunion est présidée par Monsieur Arthur DUGUET, cogérant associé.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Transfert du siège.

- Modification corrélative de l'article 5 des statuts.

- Pouvoirs en vue des formalités.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Les statuts de la S.C.I. IMMAD.

- Le registre des procès-verbaux des délibérations des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.

- Le rapport de la Gérance.

- Le texte des résolutions proposées.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la Gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées entre les membres de l'Assemblée et le Président fournit à ses associés les renseignements complémentaires qu'ils sollicitent.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

**PREMIERE RESOLUTION**

La collectivité des associés réunissant la totalité du capital social, à la demande du Président, ratifie en tant que de besoin la convocation de la présente Assemblée, bien qu'elle n'ait pas été faite par lettre recommandée. Les associés reconnaissent en outre que cette convocation leur a été faite dans les délais prévus par la Loi.

Ils en donnent acte à la gérance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**DEUXIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance, décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la société :

- Du 13 avenue Flammarion – 92600 ASNIERES-SUR-SEINE,
- Au 8 rue Armand Lépine – 92270 BOIS COLOMBES.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**TROISIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés décide de modifier, en conséquence, l'article 5 des statuts de la manière suivante :

**ARTICLE 5 - SIEGE SOCIAL**

Le Siège Social de la Société est fixé :

8 rue Armand Lépine – 92270 BOIS COLOMBES

Le reste de l'article est inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**QUATRIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés donne pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités légales de publicité et d'inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 Heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les deux cogérants, ainsi que tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

Monsieur Arthur DUGUET

Cogérant associé

Madame Maguelone DUGUET - DE RICAUD

Cogérante associée

La SCI ELIM, représentée par Monsieur Patrick DUGUET

Associée